

9 novembre 2008

Courrier Laval, Stéphane St-Amour

La pétition continue de circuler

La sortie publique des députés libéraux de Laval, en faveur de l'établissement d'une mise en réserve de deux ans de l'archipel Saint-François, a beau être accueillie avec enthousiasme par «Sauvons nos trois grandes îles», cet organisme de pression n'en continue pas moins à faire circuler sa pétition.

«Tant et aussi longtemps que le décret n'aura pas été approuvé, nous poursuivrons notre travail de sensibilisation et continuerons à recueillir les signatures auprès de la population», informe une des administratrices, Huguette Larochelle.

Déjà 25 000 signataires

D'ailleurs, depuis le récent dépôt des feuilles de pétition et de leurs 22 000 signatures au bureau de comté des députés lavallois et des députés Martin Camirand et Claude Cousineau, respectivement porte-parole de l'Action démocratique du Québec et du Parti québécois en matière d'affaires municipales, l'organisme a récolté 3000 signatures additionnelles.

Il est d'ailleurs possible de signer la pétition en ligne sur le site www.sauvonsnostroisgrandesiles.com, rappelle-t-elle, en incitant les gens à visiter leur site Web.

Essentiellement, on réclame des parlementaires, à Québec, un moratoire de trois ans, interdisant tout projet de développement touchant les îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et aux Vaches.

Concertation

La pétition exige également que des démarches soient entreprises en collaboration avec les organismes compétents pour acquérir ces îles afin de les protéger, les mettre en valeur et les rendre accessibles au public.

Une demande qui rejoint la volonté exprimée par le caucus lavallois des députés libéraux, qui prône la concertation des forces vives du milieu, incluant les groupes environnementaux et les élus municipaux.

Outre les trois paliers de gouvernement et les propriétaires des trois îles, Huguette Larochelle voit déjà l'implication d'Éco-Nature et du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval, deux organismes qui les soutiennent d'un appui indéfectible, Conservation de la nature Canada (CNC), Canards Illimités, les chambres de commerces et d'industrie de Laval et du grand Montréal, les sociétés publiques et les entreprises privées de la région métropolitaine.

«Sauvons nos trois grandes îles» persiste et signe dans sa volonté de créer, autour de cet archipel de Saint-François, un parc naturel d'envergure régionale et métropolitaine, ce qui donnerait un nouvel accès public à 10 kilomètres de rives et de berges, bonifiant d'autant le bassin récréotouristique du Parc de la rivière des Mille Îles.

Rappelons que les îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et aux Vaches couvrent une étendue de 197 hectares, constituant 34 % de la surface totale de l'ensemble des îles de la rivière des Mille Îles. Enfin, la faune et la flore sauvages dont elles recèlent abritent plusieurs espèces en péril, précise-t-on.

<http://www.courrierlaval.com/article-268026-La-petition-continue-de-circuler.html>